



PROCES-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR

DE LA LIGUE REGIONALE AUVERGNE RHONE ALPES de RUGBY

Le Bureau Directeur de la Ligue Régionale Auvergne Rhône Alpes, s'est réuni :

Le jeudi 25 avril 2019 à 18h30

En visio-conférence

Présents :

Membres du Bureau Directeur :

P. CELMA, P. CARRE, G. CASSAGNE, L. BONNET, P. CHAROUSSET, V. BERODIER, C. MUNOZ, P. CRAIGHERO, G. FAGUER, P. GRANGE, G. CHAPELLE, G. BERTIN, M. MINOT

Invités du Bureau Directeur :

T. TONNELIER, A. KOCH, J. GARDON

Excusés : G. AMBLARD, P. NIOGRET

1. Ouverture de la Séance par le Président :

Patrick CELMA ouvre la séance du Bureau Directeur à 18h30, avec les membres présents

2. Approbation du Compte-Rendu du dernier Bureau Directeur :

Le Procès-Verbal du Bureau Directeur du 13 mars 2019 n'ayant pas été fait (journée de séminaire), c'est le Procès-Verbal du Bureau Directeur du 30 mars 2019 qui est soumis à l'approbation. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

3. Préambule

A la demande des Présidents de Comités Départementaux, et suite à l'organisation d'une élection par ceux-ci, Thierry TONNELIER a été élu comme Représentant des C.D.

P. CELMA demandera à Patrick BANIZETTE le détail des résultats ayant abouti à cette élection.

P. CHAROUSSET revient sur les échanges de mails virulents qu'il y a eu avec T. TONNELIER. Il demande qu'à partir de maintenant les échanges soient courtois.

P. CARRE indique à T. TONNELIER qu'il devra, comme tous les membres élus signer une Charte d'éthique et de confidentialité.

Le Bureau valide à l'unanimité la désignation de Thierry TONNELIER, pour représenter les Présidents de C.D. au sein du Bureau Directeur.

P. CELMA : Denis PEGAZ, en charge de la Cohésion Sociale, demande à intégrer le Bureau Directeur.

G. BERTIN indique que plusieurs personnes devraient faire partie, en conséquence, du Bureau au vu de leurs responsabilités, et qu'alors il s'agirait d'un Comité Directeur.

Il rappelle en outre qu'il est le Vice-Président en charge du Développement dont dépend la Cohésion Sociale, et qu'à ce titre, ce domaine est bien représenté au Bureau Directeur, avec, de surcroît, la présence de Jérôme GARDON, qui suit ces Dossiers.

P. CHAROUSSET, C. MUNOZ et P. CELMA proposent que selon les thèmes abordés lors des prochains Bureaux, soient invitées les personnes en charge des dossiers concernés, sous réserve de l'accord du Vice-Président en charge du domaine.

Le nouvel organigramme sera diffusé lors du prochain Comité Directeur.

4. Point sur la réunion du P.O.S. du 30 mars 2019 :

Certaines données datant de 2018 ont été rectifiées avant leur diffusion.

Les objectifs ont été commentés. Le travail de groupe a permis de fixer plusieurs axes de travail.

Tous les membres présents ont pris conscience de la nécessité de travailler ensemble, et de fixer des perspectives communes.

Finalement, 5 axes d'actions ont été priorisés parmi les 18 fiches proposées. Il faut maintenant s'attacher à développer leur optimisation.

L. BONNET rappelle que maintenant il appartient aux C.D. de formaliser leur P.O.S., et de l'adresser à la Ligue avant le 30 juin 2019, dernier délai.

G. FAGUER : rappelle que toutes les Ligues ont rendu leur P.O.S. lors de la réunion tenue en présence de P. CELMA, à Marseille, sur le thème de l'élaboration des conventions avec la F.F.R., Il est observé que certaines Ligues proposent une centaine d'actions dans leur P.O.S..

Le P.O.S. comporte 70 % de tronc commun et 30 % en spécificités régionales.

En conséquence, l'attribution de subventions fédérales en découlera.

Les conventions Ligue / C.D. seront établies en fonction de leur P.O.S.

G. BERTIN demande si la Ligue va percevoir plus ou moins de subventions qu'à l'heure actuelle. Il apparaît logique de percevoir 70 % de cette subvention F.F.R. très prochainement et plus tard, les 30 % restants.

G. FAGUER : la priorité est de gérer les actions d'amélioration qui ne nécessitent aucun budget. Pour les autres fiches d'actions, il convient de les budgétiser (estimatif 240 000 €). Il s'agit d'un travail conséquent.

P. CELMA : il faut aussi rajouter les actions que la Ligue doit effectuer dans le cadre de la Région.

G. BERTIN : les comités de pilotage vont être précisés et les fiches actions seront réparties.

Le groupe de pilotage doit se réunir le vendredi 26 avril 2019.

5. Bilan des Finales de la Ligue AuRA :

C. CASSAGNE : les ¼, les ½ et les finales viennent de se terminer, après une saison lors de laquelle les championnats avaient complètement été modifiés : passage de 6 à 4 niveaux, poules de brassage, matchs inter-départementaux.....

Il est souhaité de ne pas modifier les ½ finales sur des raisons avant tout financières pour les clubs. Globalement, ces finales sont une réussite, malgré quelques soucis d'organisation liés à la formule sportive choisie (priorité géographique).

Une question va être envoyée au Bureau Directeur et au Comité Directeur dans l'attente d'un retour : doit-on garder les 4 journées de secteurs ?

A Bourgoin on recense :

2400 entrées payantes pour les finales, 480 ayant droits, la buvette s'est révélée appréciée.

Le total des entrées payantes s'élève, pour les phases finales à 10 291 entrées, soit une recette de 61 746 € de laquelle il faudra déduire toutes les charges.

G. CHAPELLE : souligne que lors de ces 1ères finales, plus de 80 bénévoles, élus compris, ont été mobilisés. Il est noté une belle réussite au niveau de l'esprit d'équipe.

Dès réception de toutes les factures, le bilan général financier sera communiqué.

Nota Bene : la F.F.R. va proposer une réforme du championnat de France (vote le 10 mai 2019).

6. Préparation logistique de l'Assemblée Générale :

L'Assemblée Générale est prévue le samedi 22 juin 2019 à Chaponnay.

Elle se déroulera dans la salle Marmonier, qui peut accueillir 300 personnes.

Cette Assemblée Générale est prévue avec une durée de 2h au maximum.

Accueil à 9h, début de réunion à 10h, fin de réunion au maximum à 12h, puis Repas.

Objectifs : organiser une A.G. attractive et dynamique. Un maître de cérémonie devra animer la séance avec utilisation de supports visuels (tableaux, photos, films...)

Chaque commission devra faire son rapport d'activités pour le 13 mai 2019 afin d'avoir le temps de réaliser la mise en forme et l'impression. Une réunion préparatoire est prévue cette semaine.

J. GARDON : demande quelle est notre position concernant les salariés : Doivent-ils venir ?

Il souhaite que les cadres sportifs et Jeunesse et Sports soient présents.

P. CARRE : répond qu'ils seront tous invités, comme l'an passé. La question est de savoir si cette présence sera imputée sur leur temps de récupération, ou s'ils seront rémunérés pour y participer, ou s'ils participent bénévolement.

G. CASSAGNE : indique que pour la journée des finales, les salariés qui étaient présents ont eu leur journée rémunérée (récupération).

P. CHAROUSSET : estime qu'il vaut mieux rendre la présence obligatoire, au titre de journée récupérée, ce qui favorisera les échanges en permettant de se retrouver.

Le Bureau Directeur décide d'inviter tous les salariés avec prise en compte de leur temps de travail lors de cette Assemblée Générale.

7. Point sur les Championnats de France :

G. CASSAGNE va envoyer à tous les membres du Comité Directeur la liste réactualisée de tous les matchs impliquant des équipes de la Ligue AuRA (jeunes et seniors).

Il conviendra de détailler la liste des personnes qui s'y déplacent, afin que la Ligue soit bien représentée à chaque match.

Le Bureau Directeur compte sur l'engagement des Elus en ce sens.

8. Bilan des Finales Nationales U18 de l'AT6N à Vitry :

P. GRANGE rappelle que lors du tournoi de l'Amicale des 6 Nations, seuls les joueurs M 18 ans, hors clubs professionnels sont sélectionnables.

Au 1^{er} tour de ce Tournoi national à Souillac la Sélection AuRA a fini en 1^{ère} place devant la Nouvelle Aquitaine, l'Occitanie et l'Île de France.

Le Tournoi final à Vitry s'est déroulé les 13 et 14 avril 2019, avec une organisation un peu contraignante comportant : aller (le samedi) et retour (le dimanche).

La Sélection AuRA termine à la 2^{ème} place, derrière la Nouvelle Aquitaine.

Mais pour cette première participation, il faut féliciter le bon comportement des jeunes sur le terrain et hors du terrain. La présence de jeunes arbitres a été positive (mais hélas, ils n'étaient pas supervisés).

L'accueil a été très convivial. Aucun blessé n'est à déplorer.

Il est regretté que quelques clubs n'aient pas voulu libérer leurs meilleurs joueurs par crainte que ces joueurs ne soient repérés par des clubs importants ; (suite à des ressentis sur les années précédentes).

Remerciements au club de Villefranche qui a prêté son minibus.

Remerciements à tous les clubs qui ont libéré leurs joueurs.

Il faut continuer à participer à ce Tournoi, car il permet la détection et la sélection de joueurs des clubs de divisions fédérales.

P. CARRE remercie tout l'encadrement de cette sélection de la Ligue pour son travail et son investissement, notamment Marc DUVAL qui a géré l'administratif, la logistique, et Philippe ROUZIERES qui a géré le sportif.

P. GRANGE : rappelle la tenue du stage des M 15ans garçons, la semaine dernière, en vue de l'entrée en Académie Fédérale. Pour les filles, le stage aura lieu le 11 mai 2019. Il est également prévu la mise en place d'une équipe féminine Ligue en Seven.

9. Commission Régionale du Haut Niveau / E.T.R. :

J. GARDON : plusieurs réunions se sont déjà tenues sur le recrutement. Les clubs professionnels se mobilisent pour recruter les meilleurs jeunes (garçons et filles). La Commission est là pour réguler les flux des joueurs / joueuses afin qu'ils restent le plus longtemps possible, dans leur bassin de vie et afin de construire le maillage avec les clubs.

La prochaine réunion régionale du Haut-Niveau se tiendra le 9 mai 2019 au Rectorat de Lyon, en présence de Didier RETIERE et de Philippe ROUGE-THOMAS (14h, Académie Fédérale de Lyon, et 16 h réunion de la Commission).

Les prochaines E.T.R. se dérouleront :

- Le 16 mai : réunion de la Direction Technique de Ligue
- Les 22 et 23 mai : réunion à l'ENSA Chamonix
- Le 20 juin : réunion de la Direction Technique de Ligue
- Le 21 juin : réunion Equipe Technique de Secteur
- Du 1^{er} au 3 juillet : stage ETR en Auvergne (peut être dans le Cantal)

La Direction Technique de Ligue souhaiterait l'organisation d'un séminaire en commun avec le Bureau Directeur de la Ligue.

Réception de l'Equipe Technique du Piémont sur la journée du samedi 25 mai à Grenoble pour la rencontre F.C.G. contre le L.O.U. en TOP 14.

J. GARDON rappelle le départ en retraite de Philippe ROUZIERES (poste de Conseiller Technique Sportif). Aujourd'hui rien ne laisse présumer son remplacement. On perdra alors une ressource importante sur le secteur auvergnat.

10. Point sur les Ressources Humaines :

A.KOCH : évoque la rupture conventionnelle en cours, à Montbonnot, et la démission de Ousmane TOURE à Guilhaing-Granges. Celui-ci doit rejoindre le L.O.U. au 1^{er} juillet 2019.

La finalisation des avenants avec les salariés à Clermont-Ferrand doit se poursuivre.

Une réunion de travail est prévue lundi 29 avril 2019, après-midi, sur la mise en place du logiciel des plannings des congés, calcul d'heures de récupération.

Il faut anticiper sur la mise en œuvre des C.T.C. sur les missions non couvertes.

P. CELMA s'est déplacé, avec Gilles CASSAGNE, dans 3 maisons de l'Ovalie pour rencontrer le personnel administratif et sportif. (il restera Clermont-Ferrand le 16 mai 2019)

Nota Bene : à Clermont-Ferrand, suite au congé de maternité de Marion KELLIN, il faut prévoir une réorganisation des tâches.

Le C.E.S. est bien en place, avec des réunions mensuelles.

P. NIOGRET gère l'administratif. Les discussions se révèlent productives.

J. GARDON souligne qu'Ousmane TOURE part pour le L.O.U. (Crabos et centre de formation). Il rappelle que Geoffrey HENRI doit voir son contrat reconduit au poste de manager Académie Pôle Espoir de Grenoble (poste financé à 100 % pour la F.F.R.). Le financement de ce poste est renouvelé par la F.F.R. pour 1 an, parce qu'il n'y a pas de professeur d'EPS désigné pour la prochaine année scolaire (subvention F.F.R. de 40 000 €).

L. BONNET demande s'il est prévu de remplacer Ousmane

P. GRANGE : en effet, Ousmane TOURE assurait beaucoup de missions Ligue (Académie Régionale, Formations...)

Il faudrait donc prévoir son remplacement.

J. GARDON rappelle les dernières infos de la D.T.N. : l'arrivée des C.T.C. effective sera au 1^{er} juillet 2020. La demande a été faite pour le 1^{er} avril 2020, afin d'avoir une période de recrutement de 3 mois et aux C.T.C. d'avoir une période de formation afin d'être complètement opérationnels en septembre. Concernant le projet C.T.C. sur les Métropoles : la FFR souhaite que la Ligue AuRA soit une Ligue test. Les projets avec le VRDR, le L.O.U. et l'ASM sont bien avancés. Les autres avec Grenoble et Oyonnax sont en cours de discussion.

G. BERTIN : ces C.T.C. Métropoles sont surtout des ressources des clubs qui vont venir aider les C.T.C. Ligue. Ce ne sont pas des C.T.C. qui vont travailler uniquement sur leurs clubs.

P. CELMA : au tout départ on disposait de 29 C.T.C. Maintenant il y en a 23. Avec ces C.T.C., on va pouvoir récupérer des ressources supplémentaires, et donc alimenter les bassins.

T. TONNELIER : il faudra bien l'expliquer aux clubs.

J. GARDON ajoute qu'en effet, il faudra aussi bien informer les Comités Départementaux puisqu'ils sont le lien entre les clubs et la Ligue.

L. BONNET souligne qu'au niveau de la formation continue, on a déjà commencé à travailler dans ce sens, en mettant à contribution ces emplois qui sont dans les clubs professionnels.

11. Questions diverses :

V. BERODIER : la première newsletter a été bien accueillie et bien consultée dans les clubs.

L'ajout d'une page supplémentaire pour l'édition avant l'A.G. apparaît souhaitable, car il y a matière à communiquer.

L. BONNET demande qu'on envoie plus d'exemplaires dans les Comités Départementaux.

P. CELMA : une réunion de concertation est prévue lundi 29 avril à 10 h, avec les Présidents du CD42 et du CD43, car il s'avère souhaitable de fonctionner avec une Académie Régionale commune. Pour y parvenir, il importe que les deux Comités Directeurs acceptent ce projet afin de disposer des effectifs nécessaires, en privilégiant, avant tout, les jeunes joueurs.

T. TONNELIER relate qu'en Savoie et Haute Savoie ce fonctionnement apparaît efficace.

P. GRANGE annonce que, si on ne parvient pas à mettre d'accord les 2 C.D., la Ligue devra investir auprès d'autres Comités.

T. TONNELIER voudrait savoir si on dispose de nouvelles du C.N.D.S.

J. GARDON répond que le C.D.N.S.-emploi est toujours sous l'égide de la Direction Régionale Jeunesse et Sports. Presque tous les emplois sont supprimés à ce jour. Le délai décisif a été prolongé d'1 mois. 196 emplois sportifs (tous sports confondus) sont subventionnés.

Le C.N.D.S. (6 millions d'euros) sera versé directement aux Fédérations.

C. DULLIN a fait savoir que l'information sera transmise au cours des prochaines semaines.

La F.F.R versera les subventions à la Ligue qui les adressera aux Comités Départementaux.

T. TONNELIER rappelle que les clubs demandent la mise en place d'un annuaire Ligue

P. CARRE répond que la mise en place de cet annuaire est importante, au moins au format numérique et si possible en format papier. Cette demande a déjà été formulée en Comité Directeur.

G. CASSAGNE : cet outil va nécessiter un travail avec la Commission Partenariat

T. TONNELIER estime qu'un annuaire par Secteur serait déjà bien fonctionnel, car chaque Territoire pourrait y mentionner ses partenaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45

Le Secrétaire Général

Patrick CARRE